



Direction départementale  
des territoires  
de Seine-et-Marne



## Lettre d'information n° 2019-03 de la DDT 77 Agriculture Mai 2019

### Conditions d'application des phytos

Les traitements phytos ont été nombreux la semaine passée, compte-tenu des conditions apparemment favorables.

Or les conditions de vent n'étaient pas toujours compatibles, avec des rafales dépassant le niveau 3 de l'échelle de Beaufort certains jours.

La DDT a reçu plusieurs signalements de riverains s'interrogeant sur ces pratiques.

Le sujet est de plus en plus sensible en Seine-et-Marne, et l'État accompagne les réflexions tendant collectivement à promouvoir d'une part des démarches de dialogue et de pédagogie sur ce sujet auprès du grand public, mais d'autre part une exemplarité de la part de la profession, dans une démarche collective. Aussi, la responsabilité de chacun est importante.

A titre de rappel : l'applicateur de produits phytopharmaceutiques (y compris le salarié ou prestataire éventuel) doit mettre en œuvre des moyens appropriés pour éviter que les produits ne soient entraînés hors de la zone traitée. Il doit notamment tenir compte de l'évolution des conditions météorologiques lors de l'application (vent, pluie, température...).




#### Attention aux conditions de vent

**Il est formellement interdit d'utiliser des produits en pulvérisation ou poudrage si le vent a un degré d'intensité supérieur à 3 sur l'échelle de Beaufort (au-delà de 19 km/h).**

La maîtrise de l'application et le respect des conditions météorologiques sont des aspects fondamentaux permettant d'appliquer le produit sur sa cible et d'éviter tout transfert de produits dans l'environnement (espace public, jardins de particuliers, ressources en eau, lieux fréquentés par les organismes non cibles). Il est indispensable de prendre en considération la direction du vent et pour les produits phytopharmaceutiques d'éviter des traitements si le vent a un degré d'intensité supérieur ou égal à 2 (12 km/h)

En effet, traiter par vent fort entraîne des risques importants de dérive et de diminution de l'efficacité du traitement.

Le tableau suivant reprend l'ensemble de ces éléments :

Vitesse approximative du vent au niveau de la rampe	Échelle Beaufort (à 10 m de hauteur)	Description	Signes visibles	Pulvérisation
Moins de 11 km/h	Force 0 à 2 	Calme à légère brise	Au maximum : bruissement des feuilles, sensation de souffle sur le visage	Peu de risque de dérive
de 12 à 19 km/h	Force 3 	Brise	Les feuilles et pétioles sont constamment en mouvement.	Éviter de pulvériser des herbicides
Plus de 20 km/h	Force 4 et plus 	Vent modéré à fort	Petites branches en mouvement, envol de papiers et de poussière.	Risque de dérive important : traitement déconseillé

Source Phytomieux

**Attention aux établissements accueillant des personnes vulnérables (écoles, hôpitaux, maisons de retraite...)**

L'arrêté du 29 mars 2017 fixe des horaires à respecter, une distance minimale de 5m (pour les grandes cultures), et les mesures de précaution à garantir en cas d'application de produits phytos à proximité de ces établissements (buses anti-dérive, haies...)

<http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-et-sante-animale/Agriculture/Agro-environnement/Epandage-de-produits-phytosanitaires>

**Attention aux zones non traitées de 5 m à respecter en bordure de cours d'eau**

Sans oublier :

- les **conditions d'hygrométrie** : non adaptées, elles rendent le traitement inefficace ;
- **l'obligation de détenir un certiphyto** pour utiliser ces produits.

Nous savons pouvoir compter sur vous.

## Quelques liens utiles

Le site des Services de l'État : [www.seine-et-marne.gouv.fr](http://www.seine-et-marne.gouv.fr)

Télépac : <https://www1.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac/auth/accueil.action>

**Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne**  
**ZI Vaux-le-Pénil**  
**288 rue Georges Clémenceau**  
**BP 596**  
**77005 MELUN Cedex**  
**Tél. : 01.60.56.71.71**

***N'oubliez pas de consulter le site Internet dans son ensemble :***

<http://www.seine-et-marne.gouv.fr>

### **DROITS D'ACCÈS ET RECTIFICATION**

Non-diffusion des données : En aucun cas, les informations que vous nous communiquez lors de votre inscription à cette liste ne seront utilisées à d'autres fins. Modification et suppression des données : En application des articles 27 et 34 de la loi dite "Informatique et libertés" n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit de modification ou de suppression des données qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit envoyez un message au responsable de la liste de diffusion. Vous avez changé d'adresse électronique ou vous souhaitez vous désabonner : vous pouvez annuler votre inscription actuelle et indiquer votre nouvelle adresse à :  
[ddt-sadr@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:ddt-sadr@seine-et-marne.gouv.fr)